

Seance du 24 Octobre 1945

L'an mil neuf cent quarante-cinq, le vingt quatre Octobre à vingt et une heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. J. Grand, Maire.

Etaients présents: M. M. Toubiell, Dufor, Calagac, M^{me} Seilhan, Adjointe; M. M^{me} Fiocco, Castel, M. M. Dandine, Feroi, St. Blancat, Galan, Verdier, Bathie, Gouarni, Fages, Soulier, Carthey, Recueil, Maylin et Bordes.

Absent: M^{me} Adoue B.

Ordre du jour:

1. Rétablissement autobus d'Isle en Dodon à Montroyeaux
2. Frais bornage terrain Mazères et honoraires experts
3. Désignation membres du C. M. comm. Région Syndicat F. Electricité
4. Service des camps
5. Budget primitif 1946.

Autobus de la Save

Le Conseil Municipal demande au Maire de prendre une délibération à transmettre, au plus tôt, à M. le Préfet en vue de la remise en service de l'ancienne ligne d'autobus départemental de "l'Isle en Dodon à Montroyeaux". Ce service intéresse les communes de la vallée de la Save et particulièrement St. Blancard, pour la liaison avec le chef-lieu de canton.

Pour l'instant il n'y a comme seul moyen de transports, qu'un cas faisant le service des marchés toutes les quinze semaines. Le rétablissement de ce service est nécessaire et de toute utilité; le Conseil Municipal a décidé d'adresser une demande dans le même sens à M. le Préfet.

Le Conseil Municipal est persuadé que cette demande sera prise en considération par l'Autorité supérieure pour le bien d'une population travailluse et pauvre, et quelque peu délaissée.

Bonaparte MazèresÉlection de 2 Membres du C.M.Service des eauxBudgets 1946

Le montant des honoraires dus à M. Vidailhet expert géomètre à (Sarp) pour les travaux d'expertise faits à Mazères est de 1940 francs. 50% pour cette somme sont à payer par la ville, l'autre moitié par les riverains dont les noms figurent sur l'état annexé M. Vidailhet.

Il est ensuite procédé à l'élection de deux Membres du C. Municipal comme délégués au "Syndicat intercommunal d'électricité".

Ont été désignés à la majorité : M. M. Dandine et E. Balthé

La question des compteurs a été, à nouveau, agitée. Il y a beaucoup trop de compteurs qui ne fonctionnent pas ; il y a lieu soit de les faire réparer de façon à ce que tous les concessionnaires aient les compteurs relevés régulièrement et supportent leur part d'incidents d'eau, s'il y en a ; rien de plus normal.

M. le Maire passe immédiatement à l'étude du budget primitif de la Commune et du Bureau de Bienfaisance pour 1946, adopté à l'unanimité des membres présents.

Tableau I^{er} - RECETTESSection ordinaire

1	5 cmes ord. à la mobilisation foncière	1376
2	8 cmes des la patente	1633
3	7 cmes pour entretien des chemins vicinaux	2429
4	56 cmes pour le traitement du jardin champêtre	27000
5	170 cmes pour assistance	82000
6	528 cmes pour insuffisance de revenus ordinaires	256273
7	Taxe vicinale	81022
8	Taxe sur les chiens	12000
9	Impôts sur les spectacles	7000
10	Taxe sur les établissements de nuit	3500
11	Taxe sur les licences à charge des commerçants & artisans	71000
12	Droits d'expédition des actes de l'état civil	1500
13	Droits de place dans les halles, marchés, foires, fairs, etc	200000
14	Produit des concessions	5000
15	Droits du caveau provisoire	1000
16	Eau	85000
17	Vente de terrain	500
18	Location de compteurs	2500
19	Produit des rentes sur l'Etat (sans affectation)	118
20	Occupation du domaine public	500
21	Participation de l'Etat aux services d'intérêt général	94060
22	Attributions sur permis de chasse	4000
23	Alloc ^{ns} de la C ^{te} Goudan Polignay plus valeurs Pompes	60
24	Allégement pour charges d'électrification	495
25	Fonds communaux de la d. d'identité ou étrangers	2000

Total de la section ordinaire

942532

Section extraordinaire

26	7	centimes pour rembourse:	de l'emprunt de 50 000 francs		3 478
27	21	3	200 000 francs		15 100
28	14	3	200 000 francs		6 765
29	12	1	100 000 francs		5 991
30	5	4	37 500 francs		2 249
31	3	4	25 600 francs		1 312
32	5	4	37 500 francs		2 303
33	10	1	90 000 francs		4 630
34	4	1	50 000 francs		3 365
35	8	1	30 000 francs		
36	5	1	90 000 francs		2 362
37	7	1	56 000 francs		3 624
38	24	1	135 000 francs		11 971
39	11	1	81 000 francs		5 241
40	10	1	75 560 francs		4 889
41	7	3	49 910 francs		3 230
42	364	3	1 235 069 francs		7 9917
43	20	3	217 000 francs		14 041
44	21	3	161 000 francs		10 418
45	Bonification des emprunts de 28 600 et 90 000 francs				1 832

Total de la section extraordinaire 182 711

Récapitulation des recettes 942 532
 Section ordinaire 7
 Section extraordinaire 182 711

Total 1 125 243

Livre II ... DÉPENSES Section ordinaire

1	Secrétaire de mairie et Agents services administratifs	1 07 000
2	Allocations familiales	13 000
3	Assurances sociales	14 000
4	Salaires du personnel des cantines d'alimentation	25 500
5	Salaires du tambour appareils affichés	27 000
6	Assurance de responsabilité civile	1 000
7	Salaires du sonneur de cloches	800
8	1/10 facultatif du traitement du receveur municipal	600
9	C ^o sociale des employeurs (4% des salaires)	10 000

10.	Frais de bureau de la mairie	7000
11.	Imprimés administratifs	1000
12.	Frais de timbre et d'enregistrement	1000
13.	Frais de perception des taxes & impôts	3000
14.	Matrices, rôles & arretés relatifs aux taxes communales	1100
15.	Chauffage et éclairage	10000
16.	Abonnement à divers journaux	800
17.	Abonnement au téléphone	8000
18.	Entretien des boîtes aux lettres	50
19.	Traitement du garde-champêtre	27000
20.	Généralistes agents de police et des gardes-champêtres	8000
21.	Dépenses de la Cie des sapeurs-pompiers	25000
22.	Contingent pour le fonctionnement de service de secourisme	700
23.	Personnel d'inspection des tueries et abattoirs	10000
24.	Indemnité aux médecins de l'Etat civil	1200
25.	Participation au fonctionnement des dispensaires	5000
26.	Salaires du personnel voyeur de la commune	55000
27.	Entretien des rues, quais, places & parcs	10000
28.	Entretien des boues & ordures	36000
29.	Arrosages & plantations	3000
30.	Eclairage des rues, quais, places & bâtiments communaux	13000
31.	Entretien des chemins vicinaux	77349
32.	Frais généraux (assiette, rôles, etc.)	810
33.	C ^o communale pour le traitement des ingénieurs	1858
34.	Degrèvements et non values	4050
35.	Matériel des abattoirs	4000
36.	Eau, divers services salés	36000
37.	Traitement et honoraires de l'architecte	3000
38.	Impôts et contributions	13000
39.	Assurance des bâtiments communaux. Accidents	27000
40.	Entretien des bâtiments	10000
41.	Remontage des horloges et entretien	1200
42.	Gardiennage du cimetière	6000
43.	Procurer et achats divers	15000
44.	Redevance pour prise d'eau à la fonte	420
45.	Indemnités pour cours de couture & broderie	1000
46.	Indemnités pour études surveillées	8000
47.	Indemnité au Professeur d'anglais (C.C.G)	10000
48.	Salaires du personnel de service à l'Ecole Maternelle	17100
49.	Salaires de la balayage des classes	8400
50.	Indemnités de logement aux Instituteurs & Institutrices	1500
51.	Chauffage des classes	20000
52.	Achat de livres (bibliothèque)	3000

53.	Location local pour cantine scolaire	3000
54.	Contingents des dépenses d'assistance	82000
55.	Subvention aux sociétés locales	2800
56.	↳ aux associations sportives	4300
57.	Abonnements à l'Œuvre des Auteurs & comp/ de musique	3000
58.	Remboursement aux maires & Conseillers de leurs frais de mission	6000
59.	Contribution aux dépenses des syndicats des communes	100
60.	Indemnité pour distribution de télégrammes	1000
61.	Cotisation à l'Association des Maires de France	500
62.	Emploi alloué par l'Etat pour travaux de chargement électrique	495
63.	Dépenses imprévues	1500

Total de la section ordinaire

798532

Section extraordinaire

1	2 ^e annuité de l'emprunt de 50000 ⁺ p/ achat pompe	3478
2	22 ^e " " " 200000 ⁺ p/ restaurat ⁿ Boulevard	15100
3	17 ^e " " " 100000 ⁺ " " "	6765
4	15 ^e " " " 100000 ⁺ p/ cimetièr & clocher	5991
5	14 ^e " " " 37500 ⁺ p/ agrand ^t école	2242
6	14 ^e " " " 28600 ⁺ p/ répar ⁿ clocher	1706
7	14 ^e " " " 37800 ⁺ p/ matériel incendie	2303
8	13 ^e " " " 90000 ⁺ p/ promenades	6068
9	11 ^e " " " 50000 ⁺ p/ eau	3365
10	14 ^e " " " 30000 ⁺ f	'
11	11 ^e " " " 39000 ⁺ Magasin ^t école	2362
12	9 ^e " " " 56000 ⁺ p/ éclairage	3624
13	9 ^e " " " 185000 ⁺ rest ⁿ Chatois	11971
14	9 ^e " " " 81000 ⁺ p/ achat terrain	5241
15	8 ^e " " " 75560 ⁺ p/ trou ^t voirie	4889
16	8 ^e " " " 49910 ⁺ p/ travaux divers	3230
17	8 ^e " " " 1235069 ⁺ p/ hall aux bestiaux	79917
18	8 ^e " " " 217000 ⁺ p/ hall volailles	14041
19	7 ^e " " " 161000 ⁺ p/ achat mairie	10418
20	Installation du gaz aux écoles	50000
21	Alimentation en eau potable (achat d'une pompe à courroi)	60000
22	Frais de révision des évaluations cadastrales	31000
23	Emploi subvent ⁿ Etat p/ travaux menus 1944.	3000

Total de la section extraordinaire

326711

Récapitulation

Section ordinaire	798 532
Section extraordinaire	326 711
	1125 243
Total	1125 243

Récapitulation générale

Recettes	1125 243
Dépenses	1125 243

Bureau de Bienfaisance

Livre I^{er} . . . RECETTES

1	Location d'immeubles	1000
2	Rentes sur l'Etat (sans affectation)	6300
3	Produit de l'impôt sur les spectacles	1000
4	Dons, quêtes, souscriptions	5333
5	Part des pauvres dans le produit des concessions au cimetière	1667
6	Légs de Camon aux pauvres	1000
7	Légs de Camon aux Sœurs	1200
8	Location du caveau provisoire	500

Total des recettes ordinaires 18000

Récapitulation

Recettes ordinaires	18000
Recettes extraordinaires

Total général des recettes 18000^x

Livre II . . . DÉPENSES

1	Entretien des propriétés & contributions	150
2	Frais généraux	3000
3	Traitement du Receveur 1/10 Personnel	100
4	Traitement du Secrétaire	1200
5	Secours en argent aux indigents	500
6	Secours alimentaires aux indigents	2000
7	Distribution de soupes	1000
8	Chauffage aux indigents	4000
9	Frais de bureau, timbre, impressions	100
10	Secours aux pauvres Légs de Camon	1000
11	Traitement des Sœurs	1200

